



# Le bulletin de l'APA

Rendre désirable le développement durable ! n°8

ASSOCIATION  
PALAIS DES ARTS



## Exposition MOSSA Musée des Beaux-Arts

Découvrez Gustave-Adolphe Mossa au musée Jules Chéret, jusqu'au 15 mai... [Page 2](#)



## Visite du Centre de tri de Cannes la Bocca

Le 11 mars, nous avons visité un centre de tri avec notre partenaire Monasia... [Page 4](#)



## UNE MAISON POUR CHAQUE POLLINISATEUR

Projet de protection des abeilles et pollinisateurs [Page 3](#)



## ORGANISONS ensemble un quartier durable [Page 4](#)

RSE  
RESPONSABILITÉ  
SOCIÉTALE DES  
ENTREPRISES



## Le mot du Président

Huitième numéro de ce magazine de l'Association APA ! Le précédent avait déjà exprimé notre nouvelle orientation, et un intérêt plus soutenu pour l'environnement durable et sa mise en pratique dans notre quartier.

Ainsi, dans ce nouveau numéro, notre collaboratrice et amie Anastasiia Lutchenko nous explique **comment organiser ensemble un quartier durable** en se fixant l'objectif d'en appliquer les méthodes

au nôtre. Plus concrètement encore, Anastasiia nous invite à nous préoccuper davantage de la préservation des pollinisateurs - comme les abeilles, par exemple, dont tout le monde sait qu'elles sont en grand danger et qu'il est urgent de voler - si j'ose dire ! - à leur secours. C'est l'objet de son article proposant **une maison pour chaque pollinisateur**, initiative que nous souhaiterions développer.

Et, pour finir, si on ne s'est pas attaché cette fois à mieux faire connaître un bâtiment emblématique ou historique, on a voulu s'attarder sur une personnalité niçoise, **Gustave-Adolphe Mossa**, qui fut le conservateur du musée des Beaux-Arts Jules Chéret durant 45 ans, mais aussi un artiste aux talents multiples. **Une exposition** lui est consacrée dans ses murs. Nous vous la présentons.

Michel Durand, Président de l'association

Contactez-nous pour toute question,  
ou pour vous inscrire à l'association :  
[info@apa-nice.fr](mailto:info@apa-nice.fr)



# Découvrir ou redécouvrir l'artiste niçois Gustave-Adolphe Mossa (1883-1971)

Une exposition au musée des Beaux-Arts Jules Chéret nous y invite jusqu'au 15 mai 2022

Dans un précédent numéro de notre magazine, nous avons raconté l'histoire du bâtiment qui abrite aujourd'hui le musée des Beaux-Arts Jules Chéret sur la colline des Baumettes. Nous avons évoqué le souvenir de la princesse ukrainienne Elisabeth Kotchoubey achetant un terrain en 1878 et y faisant construire une villa qu'elle gardera jusqu'en 1883. Par la suite, la villa changera à plusieurs reprises de propriétaires avant que la Ville de Nice ne l'acquière en 1925 pour en faire un musée dont Gustave-Adolphe Mossa deviendra le conservateur en 1926, poste qu'il gardera jusqu'à sa mort en 1971.

Ce printemps, Johanne Lindskog, directrice du musée, rend hommage à Gustave-Adolphe Mossa en nous donnant à travers une riche exposition l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les multiples domaines dans lesquels il s'est exprimé, bien au-delà de son œuvre symboliste qui le définit généralement. Cette œuvre symboliste que beaucoup d'entre nous connaissent à travers les huiles et aquarelles à la fois énigmatiques, inquiétantes et fascinantes qui furent exposées il y a déjà un certain temps dans une salle qui leur était dédiée au musée.

Le parcours mis en place pour cette exposition nous permet donc de retrouver largement cet aspect du travail de l'artiste, mais aussi toutes les autres facettes de son talent. Gustave-Adolphe jeune, proche de son père, Alexis Mossa - lui-même peintre, fondateur de l'École nationale des arts décoratifs de Nice et conservateur d'un premier musée des Beaux-Arts, rue Notre-Dame -, et avec lequel il sillonne le Haut Pays niçois et inventorie graphiquement de très nombreuses œuvres d'art, fresques, retables, sculptures des églises, chapelles, et autres lieux inspirés.

Passionné par les traditions locales, il dessine des chars du Carnaval de Nice, des costumes et des affiches.

Il se fait illustrateur (programmes de concerts, de spectacles, d'expositions, d'œuvres littéraires...), et auteur de pièces de théâtre, dont certaines en langue niçoise.

Cette exposition occupant plusieurs salles qu'il a fallu réaménager pour mettre provisoirement de côté les collections permanentes, nous ne pouvons que vous inciter, après une première visite, à retourner au musée pour y admirer l'ensemble des œuvres qu'il réunit habituellement. De ces visites il vous restera la sensation d'un lieu comme « habité », nostalgique, et dont les murs, le jardin d'hiver avec sa belle verrière, le grand escalier vous auront ramené à un passé suranné... Une atmosphère incomparable qui nous rappelle que Nice connut une sorte d'âge d'or à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> dont nous conservons - heureusement - beaucoup de témoignages architecturaux. Cette demeure en est un émouvant exemple.

**Exposition « Gustave-Adolphe Mossa. Niciensis Pinxit », du 29 janvier au 15 mai 2022**  
**Musée des Beaux-Arts Jules Chéret - 33, avenue des Baumettes - 06000 Nice**  
**Ouverture tous les jours, sauf le lundi, de 11h à 18h**

**L'entrée est gratuite dans tous les musées municipaux** - le musée des Beaux-Arts en faisant partie - pour les résidents niçois sur présentation de la carte délivrée à l'accueil de ces musées sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.





# Une Maison pour chaque pollinisateur



Nous sommes heureux de présenter dans ce document le projet destiné à la protection des pollinisateurs en France, en collaboration avec nos partenaires (association MonAsia, Youth and Environment Europe, commission Européenne) qui ont contribué à la création de cette initiative.

L'épanouissement des populations de pollinisateurs sauvages constitue une condition essentielle pour la création d'espaces verts et d'écosystèmes urbains sains et résilients. Ils assurent des services de pollinisation vitaux. Au total, 75 % des principales cultures vivrières du monde et 85 % des plantes sauvages dépendent des insectes pollinisateurs. Outre les avantages que les pollinisateurs représentent pour l'agriculture et l'environnement, de nombreux secteurs de la société bénéficient également de leurs services, de façon directe ou indirecte, notamment les domaines de la santé et de l'industrie. Ils contribuent à la stabilité des services de pollinisation au fil du temps et assurent la diversité végétale. Toutefois, de nombreuses études scientifiques indiquent que les populations de pollinisateurs sauvages (abeilles, syrphes, mites, papillons et coléoptères) connaissent un déclin significatif dans toute l'Europe depuis quelques décennies. Or, ces tendances impliquent un besoin urgent d'action en matière de conservation. Les villes peuvent constituer un important refuge pour de nombreux insectes pollinisateurs, qui y trouvent des sites de butinage et de nidification, des plantes alimentaires pour les larves et du nectar, pouvant exister en moindre quantité sur les terrains agricoles ou dont la gestion y est moins intensive. Par conséquent, ils ont un rôle très important à jouer. Les collectivités locales (y compris les politiciens et les décideurs) et leurs employés (aménageurs, paysagistes, gestionnaires de l'occupation du sol, entrepreneurs, développeurs et jardiniers) ont tout ce qu'il faut pour faire avancer la conservation des pollinisateurs sauvages..

**Différentes études ont démontré que certaines populations d'abeilles indigènes sont plus abondantes et plus diversifiées dans les zones urbaines que dans des paysages urbains plus hétérogènes.**

Les insectes pollinisateurs peuvent prospérer s'ils disposent, à proximité et à la bonne saison, des ressources dont ils ont besoin à tous les stades de leur cycle de vie. Or, les petites actions peuvent engendrer de grands bénéfices pour les pollinisateurs dans les villes. Le capital financier, humain et technologique des villes forme un bon terrain d'essai pour la mise au point de solutions créatives visant à attirer les pollinisateurs. Les villes offrent également de nombreuses opportunités de recherche afin de comprendre ce qui est efficace à différents endroits. Il est essentiel de répertorier les sites et de surveiller l'impact des efforts de conservation, afin que les résultats puissent être validés, améliorés, et transmis parmi les partenaires et experts. Les villes peuvent ainsi recommander des pratiques transférables qui pourraient aider les décideurs à différents niveaux de gouvernance dans d'autres villes.

## CE QUE NOUS ALLONS FAIRE :

**Installer des panneaux permettant d'identifier les habitats favorables aux pollinisateurs** sur le territoire des collectivités locales, par exemple pour expliquer pourquoi les régimes de tonte (herbes) ont changé, afin d'éviter les impressions négatives associées à des prairies qui n'ont pas l'air entretenues.

**Centrer les efforts d'éducation sur les jeunes** pour façonner une nouvelle génération fortement sensibilisée, instruite et responsable au sujet des pollinisateurs.

**Collaborer avec des crèches/écoles maternelles et des écoles primaires pour les encourager à sensibiliser leurs élèves**, et à leur créer des environnements plus sains. La production de matériel pédagogique et la mise en œuvre de programmes éducatifs impliquant les pollinisateurs (journées des sciences naturelles, visites scolaires de jardins communautaires ou plantation de jardin respectueux des pollinisateurs avec les élèves) peuvent aider à favoriser l'apprentissage dès le plus jeune âge.



voir sur le site



Suivez l'association sur Facebook : [www.facebook.com/apanicefr](http://www.facebook.com/apanicefr)



# ORGANISONS ENSEMBLE UN QUARTIER DURABLE

Le secteur résidentiel représente 23,5 % des émissions de gaz à effet de serre en France.

## La démarche ÉcoQuartier

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

## Exemple à suivre :

Pour la première fois de son histoire, le quartier de la Défense, à Paris, a établi l'an passé son bilan carbone. Résultat ? Alors qu'il ne concentre que 42 000 âmes à l'année, celui-ci a la consommation d'une ville de 130 000 habitants. À quelques mois de l'entrée en vigueur de la loi Elan – ou décret tertiaire, qui impose aux acteurs publics et privés de réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments de 40 % d'ici 2030 – Paris la Défense a décidé d'agir.

Concrètement, les salariés des tours seront invités à éteindre la lumière en sortant des bureaux, signaler les fuites ou problèmes de surconsommation. Mais, les vraies économies sont ailleurs. « Ce qui consomme le plus sont les systèmes de production de froid, de chaud et la ventilation, reconnaît Mathias Pattein, responsable environnement pour Allianz, participant au concours. Après, on ne joue pas trop sur les températures car on sait que dans la minute, on a des réclamations. Il vaut mieux affiner les réglages ». En moyenne, les participants au concours Cube parviennent à réduire de 15 % leur consommation.

## Notre Objectif :

L'objectif du quartier Palais des Arts est de tendre vers un bilan carbone neutre pour les bâtiments et l'espace public.

La méthode a consisté à :

- Poser des objectifs atteignables en matière de besoins énergétiques (chauffage, eau chaude, éclairage, équipements divers...);
- Modéliser le fonctionnement du quartier sur ces bases et ajuster les objectifs jusqu'à tendre vers un bilan carbone neutre;
- Traduire les objectifs en termes d'exigences environnementales s'imposant aux constructeurs et gestionnaires;
- Rassembler les données et présenter le modèle de fonctionnement énergétique de quartier.

## LE MANAGEMENT ÉNERGÉTIQUE :

**AGIR** : obligation d'actions de réduction des consommations d'énergie;

**ADAPTER** : possibilité d'adapter les objectifs de consommation;

**ATTESTER** : déclarer les consommations annuelles et attester des résultats obtenus.



## Mettre en place un plan d'action « Quartier Bas Carbone »

- **Élaborer un plan d'action fiable** (puis-je me fier à mon plan d'action pour atteindre les objectifs ? ce plan d'action est-il réaliste au regard des pratiques et de leur évolution ? la responsabilité des actions entre propriétaire et locataire est-elle bien définie ?)
- **Développer l'éco-responsabilité** : consommer responsable  
Prendre en compte l'impact de l'affichage sur l'image (valeur verte, éco-responsabilité, exemplarité)

## Suivre, évaluer et rendre compte

- Mettre en place un **plan de comptage de l'énergie**
- **Identifier les besoins de sous-comptage** (recharge de véhicules électriques, forte puissance, répartition)
- **Situer les consommations actuelles** par rapport aux valeurs absolues (ratios)
- **Saisir les consommations annuelles** (ou vérification de cette saisie par un tiers habilité)
- **Suivre les consommations par rapport aux objectifs**

Plus d'informations sur le projet et ses objectifs sur notre site :

[www.apa-nice.fr/quartier-durable](http://www.apa-nice.fr/quartier-durable)

Visite du centre de tri de Cannes



Découvrez notre visite au Centre de tri de Cannes la Bocca, avec notre partenaire Monasia.

Association Palais des Arts - siret : 83239981000015  
Président de l'association : Michel Durand  
Adresse : 159 rue de France 06000 Nice

Mise en page à Nice par Association Palais des Arts  
Achevé d'imprimer par Vistaprint  
Crédits photos : Apa Nice - Adobe Stock - Wikipédia

## BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION

Vous aussi, participez à la vie de votre quartier en devenant membre de l'association ! Rien de plus simple pour cela, remplissez ce formulaire et rendez-vous au siège de l'APA : **159 rue de France 06000 Nice**, ou par email à l'adresse : **info@apa-nice.fr** ou par tél : **09 53 12 92 45**

Nom : ..... Prénom : .....  
Profession / Activité : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....